

Abrogation des lois xénophobes

il faut en finir avec l'enfermement des enfants étrangers

2004 = 165,

2007 = 242,

2009 = 318

2010 = 356

C'est le nombre d'enfants privés de liberté parce que leurs parents sont sans papiers. Au motif que leur situation administrative n'est pas à jour -c'est leur seul crime- de plus en plus de familles sont aujourd'hui détenues dans des centres de rétention administrative (CRA). Ce sont parfois de très jeunes enfants : 80% d'entre eux ont moins de 10 ans. Ces chiffres sont encore plus conséquents si l'on prend en compte l'Outre-mer. A Mayotte, en 2010, 6400 mineurs ont été éloignés de force.

La place des enfants est à l'école, pas en centre de rétention !

Le seul crime de leurs parents et des retenus est d'être sans papiers.

Nous exigeons la fermeture des centres de rétention

Face à la montée de la xénophobie et du racisme, nous nous INSURGEONS contre la stigmatisation actuelle des étrangers à des fins politiciennes.

Nous exigeons l'abrogation des lois actuelles sur l'immigration (loi besson)

- **Nous réclamons que l'accès aux droits fondamentaux soit assuré pour tous**
- **Nous réclamons que le droit d'asile redevienne un droit fondamental**
- **Nous exigeons la régularisation de tous les sans papiers vivant sur notre sol**

Rassemblement le 31 Mars à 15H00

Place de la cathédrale

A l'appel de : l'Association de Solidarité avec les Travailleurs Immigrés- Collectif Des Libertés Fondamentales -Collectif des sans papiers de Rouen –Ligue Des droits de l'Homme-Réseau Education Sans Frontière- Pastorale des migrants